



10 PROPOSITIONS POUR MIEUX DÉFENDRE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN EUROPE



Mars 2019

Préambule

Dans l'Union européenne, la liberté de la presse recule : les violations se multiplient en Pologne ou en Hongrie ; on assassine des journalistes à Malte ou en Slovaquie. Au même moment, l'indépendance éditoriale des médias est menacée par des politiques étatiques comme par des hommes d'affaires, tandis que la diffusion massive d'informations manipulatoires vient perturber des scrutins sur fond de difficultés pour le journalisme de qualité.

Aux élections européennes de mai 2019, le moment est venu de faire de la liberté de la presse, de l'indépendance et du pluralisme de l'information des valeurs fondamentales de l'Union européenne. C'est le moment de choisir une politique qui consacre le droit des citoyens à l'information fiable en protégeant nos journalistes. Il est temps d'incarner ce choix par un commissaire volontariste pour porter ce combat. RSF fait 10 propositions pour que le prochain Parlement européen fasse de l'information libre et indépendante une priorité pour les cinq ans à venir.

1. Pour un commissaire européen chargé de la liberté, de l'indépendance et du pluralisme de l'information

Nous considérons que **la liberté de la presse doit être incarnée**. Cette politique devra être clairement portée par un commissaire. Il pourra la décliner sur toutes les compétences existantes de l'UE :

- Protection des droits fondamentaux ;
- Régulation du marché numérique et des plateformes internet, y compris par une politique exigeante en matière de concurrence ;
- Et sécurité intérieure pour nous protéger contre les manipulations de l'information en période électorale.

2. Pour une alerte rapide contre toute violation à la liberté de la presse

Pour toutes les ONG, nous voulons **un point de contact d'urgence** pour tirer la sonnette d'alarme dès que nous constatons une violation des droits fondamentaux. Charge au Commissaire responsable d'agir ensuite en concertation avec les autorités nationales pour assurer la protection de la liberté d'informer, y compris quand la sécurité personnelle d'un journaliste ou de sa famille est en danger.

3. Pour des sanctions contre les prédateurs de la liberté de la presse

Le président des Etats-Unis, le Premier ministre britannique et son homologue canadien sont dotés de **pouvoirs de sanctions** administratives (retrait de visa) et financières (gel des avoirs) destinés à stopper de graves violations des droits humains. C'est le « mécanisme Magnitsky ».

RSF appelle l'Union européenne à se doter d'un **Magnitsky Act pour créer ce pouvoir de sanction** contre des personnes morales ou physiques qui bafouent les droits humains dans le monde. Cette demande a été clairement posée par la législature en cours dans la résolution du 14 mars 2019. Il s'agira de faciliter la décision au Conseil, de s'assurer que ces sanctions soient proportionnées, non-arbitraires, qu'il existe des voies de recours et que les critères qui les fondent soient transparents et spécifiques.

4. Pour mettre la politique de concurrence au service du pluralisme de l'information

La politique de concurrence est une compétence fondamentale de l'Union européenne et la Commission joue un rôle de régulation essentiel. Le commissaire devra **adapter la politique de concurrence** pour en faire un vrai outil de protection des éléments fondamentaux de la liberté de la presse :

- En régulant les plateformes qui constituent de vrais monopoles parfois dangereux pour l'intégrité de l'information ;
- En stoppant les acquisitions de grands conglomérats qui peuvent créer de véritables **conflits d'intérêt** dans le champ de l'information.

5. Pour de nouvelles garanties sur l'intégrité de l'espace public

L'espace public est mis en danger par les trolls qui le parasitent autant que par les plateformes dont les algorithmes accélèrent la diffusion de fausses informations. Face à ces phénomènes, qui soulèvent de nombreuses questions juridiques et politiques, RSF a lancé l'initiative "Information & Démocratie" en novembre 2018.

Cette déclaration fondatrice, déjà soutenue par 12 Etats démocratiques, pose les principes fondamentaux auxquels doivent se conformer les acteurs du débat public, pour en assurer l'intégrité. Elle appelle à la **création d'un "Partenariat pour l'Information et la Démocratie"**. Il instaurera un véritable lieu de négociations où les gouvernements et la société civile, avec les experts des grandes mutations technologiques, pourront établir les nouvelles règles du jeu. L'Union européenne, fondée sur les valeurs de liberté, doit s'engager avec volontarisme dans ce processus.

6. Pour faire ressortir l'information fiable face aux informations manipulatoires

Face au phénomène des fausses informations qui se diffusent sur Internet, deux logiques émergent : soit sanctionner ce qu'il est difficile de qualifier juridiquement, soit renforcer la fiabilité de l'information au sens large.

RSF plaide pour cette seconde approche, plus respectueuse des droits fondamentaux, moins dangereuses pour la liberté d'expression. Pour la réaliser, nous appelons l'Union européenne à se saisir **des outils de la Journalism Trust Initiative**.

Cette initiative crée un référentiel complet sur la fiabilité du journalisme qui permet de favoriser l'information fiable et la faire ressortir dans la masse des nouvelles.

7. Pour rééquilibrer la législation européenne : la liberté d'expression autant que le marché unique du numérique

Historiquement focalisée sur le développement du marché unique du numérique, l'Union européenne a organisé l'irresponsabilité juridique des grandes plateformes par la directive e-commerce. Il s'agit de rééquilibrer le droit pour mieux protéger la liberté d'opinion et d'expression.

C'est pourquoi RSF plaide pour **un règlement qui fixe de nouvelles règles du jeu** : quand une plateforme contribue à la violation de la liberté d'opinion et d'expression, elle doit être sanctionnée. Le régime de responsabilité et les obligations associées (vigilance, transparence, etc) doivent être fixés à l'échelle européenne tout comme le marché numérique se développe à l'échelle de l'Union.

8. Pour s'attaquer au harcèlement des journalistes

Il y a de nombreux cas où les procédures judiciaires sont instrumentalisées et employées uniquement pour harceler et intimider les journalistes. C'est le phénomène des « procédures bâillons », utilisées pour museler les médias. RSF plaide pour que la future Commission, le prochain Parlement et le Conseil légifèrent contre le détournement des procédures judiciaires.

9. Pour un état de l'Union régulier sur la liberté de la presse

RSF plaide pour que le Parlement européen **examine périodiquement le respect de la liberté de la presse** dans tous les Etats-membres. Cet examen pourra se fonder sur un rapport commandé à un groupe d'experts indépendants afin d'éviter que cet exercice ne soit instrumentalisé par les groupes politiques au Parlement. Il déboucherait sur **des recommandations par pays** et dans les cas les plus graves de violation, comme l'assassinat de journalistes, sur une audition publique les chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres concernés voire une enquête publique. Ces violations devront être sanctionnées ; dans les cas les plus graves, cela pourrait par exemple amener à une suspension des aides européennes allouées aux Etats-membres.

10. Pour renforcer la liberté de la presse dans les traités européens

Le traité de l'Union européenne et le traité de fonctionnement de l'UE ne protègent pas suffisamment clairement la liberté de la presse, l'indépendance et le pluralisme de l'information. **Leur évolution doit faire l'objet d'un véritable débat européen.** Ce débat devra tenir compte du besoin de :

- Inclure la liberté de la presse, l'indépendance et le pluralisme de l'information comme valeurs de l'Union européenne. Elle doit rejoindre explicitement les **valeurs définies l'article 2** du traité de l'Union européenne.

- Renforcer le rôle de la **Cour de justice de l'Union européenne**. RSF plaide pour qu'elle puisse s'autosaisir et qu'elle puisse être saisie par les juridictions nationales, les médiateurs nationaux ou des ONG.

- Élargir les pouvoirs du médiateur européen. RSF plaide pour qu'il puisse vérifier le respect de la Charte européenne des droits fondamentaux non-seulement par les institutions européennes mais aussi par tous ses Etats-membres.



Les élections européennes doivent donner à l'Union européenne un mandat clair pour se saisir de la liberté de la presse : RSF appelle les candidats à s'emparer de cette feuille de route politique en 10 propositions.

Une initiative de

**REPORTERS
SANS FRONTIERES**
POUR LA LIBERTE DE L'INFORMATION